

SÉANCE DU 3 MARS 2021

DÉCISION N° 2021 / 33 / EOLIEN OLERON ATLANTIQUE-SUD (17) / 2

PROJET DE PARC EOLIEN EN MER OLERON ATLANTIQUE-SUD (17)

La Commission nationale du débat public,

- vu le Code de l'environnement en ses articles L. 121-1 et suivants, notamment l'article L. 121-8-1 et l'article L. 121-9,
- vu le courrier de saisine et le dossier annexé, reçus le 3 février 2021, de Madame Barbara POMPILI, ministre de la Transition écologique et de Madame Annick GIRARDIN, ministre de la Mer,
- vu sa décision n°2021/10/EOLIEN OLERON ATLANTIQUE SUD/1 du 3 février 2021, désignant Monsieur Francis BEAUCIRE président de la commission particulière en charge de l'animation du débat public sur le projet de parc éolien en mer Oléron Atlantique-Sud,

Sur proposition de Monsieur Francis BEAUCIRE, président de la commission particulière du débat public,
après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1 :

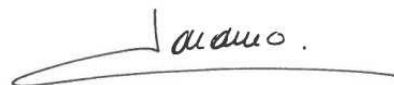
Sont désignés comme membres de la Commission particulière du débat public sur le projet de parc éolien en mer Oléron Atlantique-Sud :

- Monsieur Denis CUVILLIER,
- Madame Julie DUMONT,
- Madame Anaïs LEFRANC-MORIN,
- Monsieur Arnaud PASSALACQUA.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Journal Officiel de la République française.

La Présidente



Chantal JOUANNO